

# Par millions on a volé dans les trains de Londres

Des anonymes restituèrent en partie mais d'autres coupables sont recherchés

Londres, 7. — On apprenait, il y a quelques jours, qu'un paquet de titres valant près de 5 millions de francs, expédié par la Banque de Londres, à destination d'une banque de Londres, le 10 octobre dernier, avait été volé dans le train qui le transportait d'Harwich vers une gare située au cœur de la capitale anglaise. On ouvrit une enquête, qui révéla que les malfaiteurs, pris de peur, avaient envoyé aux assureurs le produit de leur vol. Mais voici que le coup a été renouvelé, et il est à craindre que, cette fois, les coupables n'aient ni appréhension, ni remords et qu'ils oublient de rendre leur butin.

Des titres, représentant une valeur de 3.000.000 francs, expédiés de Londres à Buenos-Ayres, via Paris, ont disparu. On suppose que le vol a été commis à Paris, jeudi dernier.

Les titres étaient dans des paquets recommandés qui ont été enlevés des sacs et, circonstance aggravante, ils étaient payables au porteur.

Les détectives de Paris et de Londres se sont aussitôt mis en contact. Les recherches ont commencé à Londres, hier matin, dans les banques de la Cité et du West End. Le service de renseignements de la poste centrale lura à près de son concours, mais n'est arrivé à aucun résultat positif. Hier après-midi, cependant, des agents de la brigade mobile étaient sur une piste. Ils recherchaient deux Américains que l'on dit venus avec recherche et qu'on suppose appartenir à une bande de dévaliseurs de wagons-postes.

# Election d'un Sénateur du Pas-de-Calais

M. ELBY, « REPUBLICAIN », EST ELU  
On a procédé, dimanche, à Arras, à l'élection d'un sénateur en remplacement de M. Boudenoit, décédé. Il y avait 1.969 inscrits; 1.964 votants; 7 bulletins nuls; majorité absolue: 979 voix.

Ont obtenu: MM. Elby, républicain, 1.033 voix; Besly, socialiste, 536 voix; Loth, radical-socialiste, 315 voix; Marty, communiste, 73 voix.

Un seul tour de scrutin a suffi. Après la proclamation du résultat du scrutin, les socialistes ont entonné « l'Internationale ». Il n'y eut pas d'incident.

# A l'aide d'une famille malheureuse

NOUVEAUX ENVOIS

Nous avons encore reçu à l'adresse de Mme veuve Caffier, d'Estreé-Blanche, et de six petits enfants, dont nous avons signalé la triste situation, les sommes suivantes:

M. et Mme Paniez Célestin, à Monchaux, 10 fr.; Mlle Marie Collewart, à Monchaux, 10 fr.; M. et Mme Logez, à Oignies, 10 fr.; Jean Logez, 5 fr.; Marie-Jeanne Logez, 5 fr.; M. et Mme Vendeville, 5 fr.; M. et Mme Vendeville-Faudeux, 5 fr.; quelques syndiqués Lafayette, 5 fr.; collecte faite à l'Estaminet Fatoux, 5 fr.; M. et Mme Logez, 5 fr.; M. Dubuisson, secrétaire section syndicale Billy, près Berclan, 2 fr.; Charles Lancy, délégué mineur à Wingles, 2 fr.; quête faite après une chanson de Mlle Eugénie Dument, chez M. Sarteil, cafetier, rue de Lannoy, 30, à Fives, 5 fr. 50; quête faite chez M. Brugmans, « Aux Quatre Directions », à Mons-en-Barœul, après une dansée exécutée par la petite Laurence Dérégnaucourt, 11 fr. 15.

Nous avons envoyé cet argent à Mme veuve Caffier, au nom de qui nous remercions ces nouveaux donateurs.

# Un nouveau-né dans les choux

Paris, 7. — On a découvert, à Neuilly-sur-Seine, dans un carré de choux d'un jardin ouvrier, avenue de la Révoile, le cadavre mi-carbonisé d'un nouveau-né du sexe féminin enveloppé dans un journal. On enquête.

# Mordu par un duc, un enfant meurt des suites de ses blessures

Amiens, 7. — Le jeune Bioquet Paul, 4 ans, dont les parents habitent Bourg-maison, ayant été mordu par un duc dans le jardin de Brusy, est mort de ses blessures, malgré les soins qui lui ont été prodigués à l'hôpital de Doullens.

# Un train a été tamponné par une machine de renfort

UN MORT, SIX BLESSES  
Tébessa, 7. — Un train allant de Kouif à Tébessa, a été tamponné au kilomètre 19, par une machine de renfort.

Il y a un mort et six blessés. Une voiture de voyageurs a été complètement brisée.

# M. Paderewski menacé de mort

Cleveland (Ohio), 7. — M. Paderewski, qui a donné, hier soir, un brillant concert, était gardé de près par des forces importantes de police.

Il avait été avverti qu'il serait tué s'il paraissait sans l'estrade. La police refuse de donner le moindre détail au sujet de ces menaces.

# L'attentat contre le monument de l'empereur Guillaume

NINGT SYNDICALISTES ALLEMANDS ONT ETE ARRETES  
Halle, 7. — La police a arrêté 20 des auteurs de l'attentat contre le monument de l'empereur Guillaume: ce sont des syndicalistes.

# Une barque a capoté et 3 pilotes sont noyés

Londres, 7. — Trois pilotes quittèrent hier matin, vers six heures, port Stenart pour se rendre au-devant d'un navire. Leur barque capota et des pêcheurs, entendant les cris des naufragés, se portèrent à leur secours. Ce fut en vain, car aucun des trois pilotes ne put être retrouvé.

# EN DEUX LIGNES

Tramway. — Un dépôt de munitions a explosé. Deux morts, cinq blessés.

Hambourg. — On a saisi à bord d'un vap. hollandais 10 millions d'opium.

La Rochelle. — M. Lauraine, député, a été élu sénateur en remplacement de M. de Landolina.

Paris. — Versus l'opinion de M. de Landolina, le Sénat vient de voter la loi sur la rétroactivité de la peine.

Berlin. — Le Dr. Gillebrand, député de la gauche, a été élu sénateur.

Paris. — On célèbre, au Sorbonne, le centenaire d'Emile Zola, romancier national.

# Une singulière proposition des Soviets à la France

Ils demandent Joffre pour réorganiser l'armée rouge

Paris, 7. — On annonce que le gouvernement de Moscou vient de faire demander à M. Poincaré et à M. Maginot si le gouvernement de la République ne serait pas disposé à envoyer en Russie une mission militaire, ayant à sa tête le maréchal Joffre, pour réorganiser l'armée rouge et les divers départements militaires russes.

Les ministres français auraient répondu qu'ils étaient peu disposés pour l'instant à accéder à cette demande.

# Volant tuer un chien, un tireur a foudroyé son voisin

Annecy, 7. — L'après-midi, à Saint-Félix, M. Pierre Picon, 48 ans, cultivateur, voulant tuer un chien, a tiré dans son jardin, un chien, à la demande d'un ami, a mis en joue l'animal, mais d'une façon si malencontreuse que la charge atteignit un voisin, M. Jean-Claude Maillet, 60 ans, qui fut frappé en plein cœur, s'écriant: « Ça paraît d'Annecy et la gendarmerie d'Alby ont été informés de cet homicide involontaire.

# PENSIONS D'ÉTAT

Elles sont payées en monnaie de singe et à long terme

La légalisation gouvernementale, en passe de devenir légendaire sous la cote des cleux n'atteint pas seulement les petits sinistrés, qui ont perdu leurs biens, meubles ou immeubles, parfois les deux et toujours dans l'attente des réparations promises.

Elle atteint, avec une égale acuité, les victimes civiles de la guerre ou leur famille, traitées avec une désolante inadmissibilité, pour ne pas dire scandaleuse et révoltante.

Qu'on en juge par cet exemple probant et suggestif, puisé à une source des plus sûres, dans notre région même.

En 1917, une vaillante employée des P. T. T. Mlle Thellier, était tuée à son poste, à Armentières, au cours d'un violent bombardement de la ville.

Après maintes démarches, réclamations et productions de papiers de toutes sortes et de tous formats exigés par la bureaucratie officielle, la mère de cette héroïque veuve, vient enfin de se voir reconnaître le droit à pension; inscrit dans la loi. Elle se monte à 2.268 francs et quatre-vingt-huit centimes, exactement.

Le paiement en a été effectué seulement à la fin de décembre dernier et sous quelle forme!

Je parle deux sous de zinc contre la tête génoise de notre argentier national que vous ne sauriez jamais deviner ce mode infamant de paiement d'une pension d'Etat.

558 fr. 88 en billets de banque et 1.700 fr. en Bons de la Défense Nationale payables d'un an, représentant 1923 fr. 50 valeur actuelle et 76 fr. 50 d'intérêts, le tout ayant été réduit ces temps derniers de 4 à 1/2 pour cent.

Voilà la marque tangible de reconnaissance nationale que se voit attribuer la mère d'une courageuse victime civile de la guerre, au bout de cinq ans!

Le fisc mettait pourtant plus d'empressement à lui réclamer, avec sa coutumière amabilité, le montant de contributions qu'elle aurait dû régler de suite, sous peine de saisie, si elle n'avait demandé l'imputation sur ses déductions de guerre, dont elle n'a pas encore vu d'ailleurs le premier sou, bien que la loi stipule qu'un tour de faveur doit être accordé aux septuagénaires.

Nos lois seraient-elles faites pour être ignorées ou violées sans vergogne par ceux qui sont chargés de les faire appliquer et respecter?

D'autre part, si Mme Thellier veut faire négocier les Bons de la Défense Nationale que le Gouvernement lui a remis, avec un reste de pingre, le banquier consentant à l'opération ne manquera pas de se réserver une petite commission de dix pour cent au moins.

Calculez dès lors ce qui restera à l'intéressée.

Les caisses de l'Etat sont-elles vides au point qu'il se trouve dans l'impossibilité de payer une modeste pension autrement qu'en monnaie de singe?

Ne s'agit-il pas simplement d'une planche à biscuit macabre ou d'un excès de zèle de fonctionnaires improvisés, incertains ou en mal d'avancement?

En tout cas, en présence de tels procédés inadmissibles, l'opinion publique et l'indignité et les familles victimes, comme elles le furent des bombes allemandes, sont en droit de faire entendre des protestations motivées.

# Les Congrès annuels touristiques

Au cours de l'assemblée générale des Syndicats d'initiative de tourisme de France et des Colonies, celle assemblée a décidé que le Congrès national touristique annuel aurait lieu en 1923 en Normandie et en 1924 dans la région du Nord.

Après une randonnée touristique le long de la côte, depuis Malo-les-Bains jusqu'à Dunkerque les congressistes descendront sur Bergues, Cassel et Lille.

Dans cette ville auront lieu les deux grandes journées de séances de travail, précédées par M. le ministre des Travaux Publics; les Congrèsistes termineront leur excursion par une visite aux mines de Lens et aux villes de Douai, Arras et Amiens.

# Chez les Voyageurs et Employés de Lille et du Nord

L'importante société des Voyageurs et Employés de Lille et du Nord, a tenu sa dernière assemblée générale au siège, 113, rue de l'Hôpital-Militaire, sous la présidence de M. Adolphe Duvivier, président.

L'assemblée générale, à l'initiative d'un comité de secours, a voté pour 1923 les modalités des indemnités diverses et pensions aux taux suivants:

Maladie: 5 francs par jour pendant toute la durée de la première année; Incapacité: 75 francs par mois; Allocations de naissance: 50 fr. au premier enfant; 100 fr. au deuxième enfant; 150 fr. au troisième enfant;

Indemnités au décès: 600 francs; Retraites: 150 fr. à 50 ans d'âge et 20 ans de sociétariat; 200 fr. à 55 ans d'âge et 25 ans de sociétariat.

La cotisation des titulaires reste fixée à 3 francs par mois.

Puis, un crédit illimité a été accordé au Conseil d'administration, pour la célébration du 60<sup>e</sup> anniversaire de la société.

# La Journée Sportive

FOOTBALL-ASSOCIATION



L'ÉQUIPE PREMIÈRE DE L'ASSOCIATION SPORTIVE HAUTMONTAISE  
Début: Lens, Dumont, Dron F., Favre, Cornes, Masla.  
A genoux: Lefèvre, Aubert, Vautrain (Cap), Dron L., Dron B.

# Les résultats de la Coupe de France

Union Sportive Tourquoise bat Cercle Athlétique de Vitry, par 2 buts à 0.

Football Club de Rouen bat Union Sportive Dunkerque-Malo, par 2 buts à 1, après prolongations.

Olympique Lillois et Association Sportive Amicale, remis à cause de l'impraticabilité du terrain de l'Amical Athlétique de Roubaix.

Racing Club de France bat l'Union Sportive Servannaise, par 5 buts à 2.

Red Star de Strasbourg et F.E.C. de Louviers, font match nul, 1 but à 1, après prolongations.

Racing Club de Roubaix bat Union Sportive de Quevilly, par 5 buts à 1.

Havre Athlétique Club bat Union Sportive Boulonnaise, par 2 buts à 1.

C.A.S. Généraux et Stade Bordelais remis.

Olympique de Paris bat Lyon O. U. par 10 buts à 1.

C.A. Paris-Gallia bat Racing Club de Calais, par 2 buts à 1.

Rue de Gand, à Tourcoing

Devant environ 1.500 spectateurs, sous un temps désagréable, s'est déroulé le match U.S. Tourcoing-C.A. Vitry, qui s'est terminé comme on l'a vu plus haut, par la victoire des locaux.

Le résultat reflète la physionomie de la partie qui, dans l'ensemble, fut en faveur des Tourquois.

Toute rencontre comptant pour la Coupe de France doit être disputée à l'heure et à l'endroit convenus par les amateurs de football, celle d'hier n'échappa pas à la règle.

Nous eûmes une première mi-temps calme. Après l'intervalle, on attendait le réveil des Ustens. Pendant un quart d'heure, on fit court revenu à la vie, mais la lassitude sur son apparition et permit aux visiteurs de taquiner la défense adverse. Avec un peu de chance, Vitry aurait dû marquer.

Le premier but fut marqué à la trentième minute de jeu, sur centre de Lestradi repris par V. qui, de dernier, en excellente position se hâta de frapper la balle à ras de terre.

Quelque jouant contre le vent et la montée, Tourcoing plus courageux, attaqua le plus souvent, mais sans succès, se montra dangereux. La mi-temps survint, sans apporter de changement notable.

Le repos ne dura guère. L'arbitre à nouveau appela les joueurs. La seconde partie débuta par une corner. Une occasion fut offerte à Parsys, qui s'échappa dans la boue. La réception fut manquée et Roubaix dégagna.

Quatre minutes plus tard, Tourcoing, sur ouverture de Vallémondil, Ledea se sauva, la balle arriva à l'heure, Depaese droitement revenu, souffla à la balle et la balle vint à ras de terre.

Tourcoing alla rendre visite à Vitry. Parsys jouant des coudes, expédia la balle dans le coin gauche des filets. Chéhère plongea mais ne put empêcher le but.

Les quarante-cinq minutes sont écoulées. La colonne s'est saluée par des applaudissements, la victoire de l'Union.

L'arbitre, M. Jones, du Havre-Athlétique-Club, fut impeccable. Sa compétence et son autorité furent très remarquées.

Des joueurs, peche de choses à dire. Signaux toutefois le courage de Verstraeten, blessé durement dès le début, mais qui continua à jouer. Ce joueur joua honnêtement sa place, d'ailleurs, Parsys furent parmi les meilleurs. A Vitry: Viallemondil, Roucha et surtout Chéhère firent une superbe partie.

# Le Football Club de Rouen a battu l'Union Sportive

Dunkerque-Malo par 2 buts à 1

On s'attendait à une nette victoire des Rouennais, or, ceux-ci ont failli hier se faire éliminer de la Coupe de France par une équipe courageuse qui fit une partie superbe.

Le premier mi-temps vit les deux équipes prendre l'avantage à tour de rôle, Rouen plus scientifique pratiqua un jeu de petites passes précises exécutées froidement mais trop doucement. Au contraire, à Malo, on joua avec fougue et mordant, l'équipe qui comprend de bonnes individualités, pratique un jeu sobre mais efficace.

Les avants descendirent par de grands coups de pieds aux ailes et à l'arrière, le centre choqua bien. Au repos, le score n'est nul, aucune équipe n'aurait réussi à marquer.

Pendant le second mi-temps, Rouen domina au début. Sur un centre de Penati, un cafouillage se produisit dans le but Malo et Rouen fut en avance dans les dixes par un avant rouennais.

Quelques minutes après, Malo descendit et Grison, d'un shoot roué, égalisa.

La partie se poursuivit sans qu'aucune équipe ne parvint à assurer le meilleur et la fin du temps réglementaire fut sifflée.

On eut alors recours aux prolongations. Au début de celles-ci, les Rouennais firent un beau jeu et dominèrent nettement; mais la fatigue se fit sentir dans les deux camps et le jeu se poursuivit sans avantage appréciable quand, quelques minutes avant la fin, Rouen passa la balle sur son inter, qui marqua un joli but. La fin arriva aussitôt après, Rouen avait gagné.

Ce match eut lieu sur le terrain de l'Olympique Lillois, avenue de Dunkerque, devant quinze cents personnes.

M. Fourgon, de Paris, arbitra magistralement cette intéressante partie, jouée par les équipes suivantes:

Rouen: Barnes, Demeunier, Cornu, Blaise, Bombal, Morel, Rouzet, Petit, Wally, Schabek, et Pol.

Dunkerque: Martin, Dron, Hamon, Verbeke, Linnemann, Hebben, Cordier, Grisor, Miesch, Mac Lure, et Roye.

# Le Groupe Sportif de Chambly à Lille

Chambly est venu rendre visite hier à l'Association Sportive Lilloise.

Les équipes secondes se rencontrèrent sur le terrain à 13 heures, terrain transformé en un véritable lac de boue.

La partie se termina sur le score de 4 à 0, en faveur du club local. Signalaient le jeu rapide et scientifique de la ligne d'attaque, entraînée par le capitaine et extrême droit Bourgois.

# Les cambrioleurs de Bureaux de Poste

L'un d'eux faillit être pris en venant toucher un mandat

Nice, 7. — Dans le courant du mois de décembre, le bureau de poste de Montmerle-sur-Saône (Ain) fut cambriolé et un malfaiteur y déroba un carnet de mandats-postes qu'il put oblitérer.

L'administration adressa une circulaire à tous les bureaux pour mettre opposition.

Avant-hier, vers 17 h. 30, aux guichets de la grande poste, place Wilson, un mandat de 500 fr. rempli au nom de Numa Dupuis, fut présenté au guichetier.

Celui-ci voyant le timbre de Montmerle, ne put se réprimer un sursaut; il essaya en vain de retenir l'individu qui, comprenant qu'il était découvert, gagna rapidement la porte et s'enfuit.

# L'homme aux deux danseuses

La sûreté procéda à une enquête. Numa était venu en fiacre à la poste accompagné de deux jeunes femmes; était reparti avec elles, puis les avait quittées.

Le chef de la sûreté retrouva les jeunes femmes.

Deux danseuses parisiennes avaient fait connaissance à Paris d'un monsieur élégant, paraissant 20 ans, qui les convia à dîner.

Roger Chevallier, c'est le nom de l'homme aux mandats, habitait l'Hôtel du Louvre et raconta qu'il avait hérité d'un vieil oncle. Il emmena les danseuses sur la Côte d'Azur.

Tout trois descendirent avant-hier dans un hôtel; puis Chevallier se rendit à la poste; il quitta les jeunes femmes et ne reparut plus à l'Hôtel où la police a saisi dans une valise le fameux carnet.

79 mandats avaient été utilisés; d'autres étaient remplis au nom de Numa Dupuis de Lyon.

Les danseuses ont été relâchées et vont regagner Paris aujourd'hui. Un mandat d'arrêt contre X a été décrété.

# LE CLASSEMENT

1. J. Vermeulen (Individuel), en 41 minutes 21 secondes 3/5 (record).

2. Brossard (C.R. Sports Généraux), à 350 mètres. Temps: 42 minutes 30 secondes 3/5.

3. Denis (C.S. Jean-Bouin). Angers, 4. Schellmann (C.A.S.G.). 5. Denis (R.C.F.). 6. Guillaume Tell (Aix-en-Provence), 7. Philippe (R.C.F.). 8. Manhes (C.A.S.G.). 9. Philippe (R.C.F.). 10. Thoyes (O. Lillois). 11. Bonissans (C.A.S.G.). 12. Harninier (R.C.F.). 13. Petit (A.S.). 14. Reunault (P.U.C.). 15. Wallispurger (Ind.). 16. Coriel (C.A.S.G.). 17. Pouzet (C.A.S.G.). 18. Demurville (C.A.S.G.). 19. Catinat (E.S. Juvisy). 20. Adam (C.A.S.G.).

21. Mauchamps (C.S.F.). 22. Mandha (C.S. Vienne). 23. Cornichon (E.S. Villejuif). 24. Lafont (A.S.). 25. Verpeur (A.S. Jette). 26. Brossard (C.R. Sports Généraux). 27. Harninier (O. Lillois). 28. Vallant (C.A.S.G.). 29. Robin (R.C.F.). 30. Percevaux (P.U.C.), etc., etc.

Pour le challenge interclubs, les équipes de six hommes, le Club Athlétique des Sports de Valenciennes pour la quatrième fois consécutive la victoire avec 22 points (Brossard 1, Schellmann 2, Manhes 4, Bontemps 6, Coriel 9, et Pouzet 10).

Le classement des équipes de classe second, devant l'Association Sportive Amicale.

# Lutte et Boxe

## Le Gala du Palais Rameau

Dans la vaste salle du Palais Rameau, hier après-midi, une intéressante réunion de boxe eut lieu.

Plusieurs milliers de spectateurs assistèrent à cette séance, dont voici les résultats:

## BOXE

Brand (58 kil.), de Valenciennes, vainqueur par K.O., au 5<sup>e</sup> round, de Wonschmidt (57 kil.), d'Henin-Liétard, qui remportait Marseille.

Max Tellop (74 kil.), d'Henin-Liétard, vainqueur par disqualification au 5<sup>e</sup> round, pour coups bas, de Sella (75 kil.), de Valenciennes.

Déris (65 kil.), de Roubaix, vainqueur aux points de Leprieux (66 kil.), de Tourcoing.

Ce match comptait pour le championnat du Nord des poids mi-moyens; Déris conserve son titre.

Francis Brisicot (71 kil.), de Valenciennes, vainqueur aux points de Michaux (71 kil.), de Tourcoing.

Michaux fait un combat courageux, bien que nettement dominé et après avoir été plusieurs fois à terre, il tint jusque la limite.

Dastillon (56 kil.), de Paris, vainqueur par K.O. au 5<sup>e</sup> round, de Boitaert (57 kil.), de Lille.

## LUTTE

Au cours de la soirée, une démonstration de lutte libre fut exécutée entre Favre (100 kil.) champion suisse, et Vance (100 kil.), champion de France.

Le public y intéressa vivement et applaudit ces deux beaux athlètes.

Puis un combat de lutte gréco-romaine eut lieu entre Massetti (105 kil.), champion d'Italie, et Berthod (100 kil.), champion français.

Après quelques prises, le combat s'anima. Malheureusement dans l'ardeur de la lutte, plusieurs coups de tête et de poing furent échangés. Dans cette nouvelle manière de lutter, Massetti est le plus fort. Au 5<sup>e</sup> round, il fit un violent coup de tête porté par celui-ci, l'arbitre le disqualifia et proclama Berthod vainqueur.

## Hippisme

### Courses à Vincennes

DIMANCHE, 7 JANVIER

1<sup>re</sup> COURSE. — 1. Béjane, Chudde, g.g., 85/50; pl., 18/50; 2. Séducteur, Potier, pl., 12/50; 3. Qui Vive, g.g., 10/50.

2<sup>e</sup> COURSE. — 1. R. Mac Grégor, Cadot, g.g., 37/40; pl., 17/50; 2. Mammes, Tamper, pl., 27/50; 3. Revigny, Neveux, pl., 108/50.

3<sup>e</sup> COURSE. — 1. Petit Pouzet, Hémar, g.g., 83/40; pl., 30/50; 2. Sibast, Th. Monclair, pl., 17/50; 3. Sornette, Tamper, pl., 30/50.

4<sup>e</sup> COURSE. — 1. Tempête, Favé, g.g., 155/50; pl., 29/50; 2. Vriem, Gouénil, pl., 13/50; 3. Ténarvet, Gouénil, g.g., 30/50.

5<sup>e</sup> COURSE. — 1. Tourlourou, Penneville, g.g., 69/50; pl., 33/50; 2. Thalle, Simonard, pl., 49/50; 3. Alma Wilkes, Gouroull, pl., 37/50.

6<sup>e</sup> COURSE. — 1. Petit Pouzet, Hémar, g.g., 59/50; pl., 23/50; 2. Quartieron, Labaye, pl., 20/50; 3. Quod Volo, Capovilla, pl., 33/50.

## Le Grand Concours International de Coqs

A DOUAI

Ces concours, dont nous avons publié l'intéressant programme, avait attiré hier à Douai, la présence de tous les coqueux de la région.

A 8 heures, à un lieu le tirage au sort des sociétés, au Gallodrome Douaisien.

MM. Demacon, président du comité, et Lepercq-Lagroux, vice-président, assistaient à cette opération en présence d'un représentant de chaque société intéressée. La commission s'est ensuite installée près du parafin afin de faire observer les règlements.

On sait que le parc a été aménagé en haut de l'Hôtel de Ville, dans la grande salle, où les membres de la Société des Beaux-Arts faisaient leur proposition annuelle à Gayant. Cette salle est parfaitement éclairée; le parc a été surélevé, et des gradins ont été établis pour les spectateurs.

# Une Scène tragique dans un dortoir

Un ouvrier Italien polonais son compatriote, à Orchies